Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission Nº 96

chargée de l'examen chargée de l'examen du Rapport-préavis N° 2020/11

Stratégie de développement des espaces verts publics dans les quartiers Nord-Est -

Réponse au postulat de M. Julien Eggenberger - « Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud - Vennes ».

Présidence :

Georges-André CLERC, rapporteur (PLC) Remplaçant de M. Valentin CHRISTE

Membres présents de la Commission :

| M. | Jacques-Etienne RASTORFER Socialiste | |
|-----|---------------------------------------|------------|
| Mme | Karine BEAUSIRE BALLIF | Socialiste |
| M. | Gianfranco GAZZOLA Socialiste | |
| Mme | Christine GOUMAZ Socialiste | |
| M. | Bertrand PICARD, excusé Libéral-radio | |
| Mme | Anna CROLE-REES Libéral-radical | |
| Mme | SOTO Sara | Les Verts |
| | Pemplacante de M. Valéry | |

Remplaçante de M. Valéry BEAUD

Mme Sima DAKKUS

Mme CRAUSAZ MOTTIER Magali

Remplaçante de Mme Alix

AUBERT

Mme Christiane SCHAFFER

Mme Anita MESSERE

Les Verts

Ensemble à Gauche

Le Centre - Verts Libéraux

UDC

Membres de l'administration communale

| Mm | Natacha LITZISTORF | Conseillère municipale, directrice du |
|----|--------------------|---|
| е | Absente, excusée | logement, de l'environnement te de l'architecture (LEA) |
| Μ. | Etienne BALESTRA | Chef du Service des parcs et domaines (SPADOM) |
| M. | Julien REMY | Adjoint au chef du Bureau espace public & |
| | | paysage du SPADOM |

Notes de séances : Chantal Gobat, secrétaire du BEPP - Service des parcs et domaines ci-après SPADOM

Lieu : Réfectoire de l'établissement horticole du Service des Parcs et domaines,

Av. du Chablais 46

Date : Jeudi 2 juillet 2020

Début et fin de la séance : 17h10 - 18h50

Conseil communal de Lausanne

Commission n° 96

Avant le dépôt du postulat de M. Eggenberger, il avait été envisagé de couvrir l'autoroute aux Boveresses et d'y construire un parc sur une partie de cette couverture. C'est dans ce sens-là que le postulat avait été posé afin de garantir que la Municipalité réfléchisse à la création d'un parc sur cet espace. Ce projet est mis en attente, (discussions avec l'OFROU) et la Municipalité avait conduit ces discussions avec le service de l'urbanisme notamment.

La Municipalité a réalisé un inventaire complet de ce qui existe, plutôt que de proposer un nouveau parc sur des hypothétiques terrains prêts à accueillir un nouveau parc.

Le dégoudronnage des grandes surfaces étant difficile, la connexion entre les structures existantes a été privilégiée. L'étude d'interconnexion a été conduite par des biologistes pour trouver des lieux propices à accueillir la nature.

Pour relier les Fiches à Valmont, cela nécessiterait une passerelle qui ne serait pas adéquate en zone forestière. Une réflexion est menée avec la DGA (Direction générale de l'environnement) et l'inspecteur forestier de la Ville pour trouver le meilleur endroit pour ces différentes liaisons.

Des réflexions sont conduites actuellement sur le sentier de la Vuachère afin de garantir la tranquillité de certains endroits et de laisser la chance à la nature de se développer et de préserver ainsi la biodiversité.

Les potagers scolaires font l'objet d'un programme de développement lancé par le service des écoles en relation avec le Spadom.

Les préaux scolaires représentent d'immenses surfaces, souvent goudronnées qui pourraient apporter un grand potentiel de développement et d'aménagement pour rendre ces lieux plus natures, elle pourrait se faire avec le concours de la population.

Concerne les potagers scolaires, de nombreux parents sont intéressés à organiser le préau scolaire de leurs enfants, avec l'aide de professionnels.

Les jardins familiaux et les 19 plantages sur la Ville sont à disposition d'un grand nombre de personnes.

Passage en revue du rapport préavis

Le Biopôle

Un voeu est émis pour qu'un panneau soit posé afin de rendre le public attentif au fait qu'il s'agit d'une zone d'habitat de la bécassine sourde, animal extrêmement farouche et rare, qui ne doit pas être dérangée et que les chiens doivent être tenus en laisse.

Stratégie

Un projet est à l'étude pour améliorer les cheminements dans la campagne (Rovéréaz) permettant une cohabitation entre les exploitants qui soignent leurs cultures et les usagers, améliorer la signalétique du sentier du Renard le long de la Vuachère, permettre un transit qualitatif par le biais de cheminements d'est en ouest, Valmont-les Fiches, Victor-Ruffy va devenir un espace de détente et s'ouvrir à la population, les Fiches vont se développer par un projet qui démarre cet automne.

Impact sur le développement durable

Le Spadom développe un monitoring de la biodiversité qui pourrait être étendu à l'amélioration des conditions d'usage et de vie des espèces. Chaque année, des objectifs extrêmement précis et détaillés sont fixés par la charte du service des parcs et domaines.

Conseil communal de Lausanne

Commission n° 96

Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Les architectes sont formés pour tenir compte de cette problématique. Tout est conçu pour facilité l'accès et l'usage ainsi que la création de jeux adaptés aux différents enfants, qu'ils soient valides ou en situation de handicap.

Conclusions

Une votation par point est demandée.

Avant de passer au vote :

Voeu de la commission , voté à l'unanimité « Informations à donner à destination du public sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, en précisant, dans certaines situations, que le parcours est mal adapté à certains handicaps, sans s'arrêter à l'idée que "situation de handicap" se limite à une mobilité réduite, mais tenir compte des personnes mal voyantes, que ce soit par des signalisations matérialisées ou dématérialisées, et/ou proposition d'alternatives ».

Conclusion 1

Valider la stratégie de développement des espaces verts publics dans les quartiers Nord-Est . Tenant compte de ce qui précède, la commission vote la conclusion 1 : 10 voix pour, 0 voix contre,1 abstention

Conclusion 2

D"accepter la réponse au postulat de M. Julien Eggenberger "Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud - Vennes ". 9 voix pour,0 voix contre, 2 abstentions

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée.

Lausanne, le lundi 14 septembre 2020

Le rapporteur

Clerc Georges-André